

DEC213475DR12

Décision portant fin de fonction de M. Christophe VERTHUY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7280 intitulée Centre d'immunologie de Marseille-Luminy (CIML)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21/12/2017 nommant M. Philippe PIERRE, directeur de l'unité UMR7280 ;

Vu la décision DEC180600DR12 en date du 22/02/2018 nommant M. Christophe VERTHUY, aux fonctions d'assistant de prévention à compter du 01/01/2018 ;

DECIDE :

Article 1 : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Christophe VERTHUY, au sein de l'unité UMR7280 intitulée Centre d'immunologie de Marseille-Luminy (CIML), à compter du 01/10/2021.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 4 novembre 2021

Le directeur de l'unité
Philippe PIERRE

Visa de la déléguée régionale par intérim du CNRS
Nathalie PASQUALINI

Visa du délégué régional de l'Inserm
Dominique NOBILE

Visa du président d'Aix-Marseille Université
Eric BERTON

